TABLE DES MATIÈRES

Pages

Hommage 5

Crédits 7

Avant-propos 9

Sommaire 11

Information relative à la traduction des communications des auteurs brésiliens 17

L'élaboration et la mise en œuvre du projet « France-Brésil : un dialogue entre systèmes juridiques », par Thales Morais da Costa 19

I. – Du lancement d'un ouvrage de « droit étranger » aux « perspectives nationales et comparées » 20

II. – La méthode fondée sur les « perspectives nationales et comparées » 22

III. – La suite du projet « France-Brésil : un dialogue entre systèmes juridiques ». 27

IV. – La publication des actes du colloque « Droit français et droit brésilien : perspectives nationales et comparées » 31

PREMIÈRE SÉANCE

DROITS FRANÇAIS ET BRÉSILIEN ET INTÉRÊT DU DROIT COMPARÉ

La place du droit français parmi les droits d'Europe et d'Amérique, par Michel Fromont 37

I. – Le droit français parmi les droits romanistes d'Europe 38

A. – *La famille des droits romanistes en Europe* 38

B. – *Le droit français, un droit romaniste présentant certaines particularités* 39

PAGES

II. – LE DROIT FRANÇAIS PARMI LES DROITS D'AMÉRIQUE DU SUD ET SPÉCIALEMENT DU BRÉSIL 40

A. – *Les XIX^e et XX^e siècles : le partage des influences entre les droits des États-Unis, de la France et de l'Allemagne.* 40

B. – *La fin du XX^e siècle et le début du XXI^e siècle : vers un droit foncièrement original* 42

C. – *Les raisons pour le droit brésilien de conserver des liens étroits avec le droit français* 43

CONCLUSION 46

Le regard d'un juriste européen sur le droit brésilien, par Michel FROMONT 47

I. – REGARDS SUR LE DROIT CONSTITUTIONNEL BRÉSILIEN 48

II. – REGARDS SUR L'ORGANISATION JUDICIAIRE 49

III. – REGARDS SUR LE DROIT PRIVÉ BRÉSILIEN 51

IV. – REGARDS SUR LE DROIT ADMINISTRATIF 53

CONCLUSION 53

L'intérêt du droit français pour le juge brésilien, par Joaquim BARBOSA 55

L'intérêt du droit comparé pour le Conseil d'État? **par** Jean-Pierre HOSS 65

DEUXIÈME SÉANCE
ORDRE JURIDIQUE ET RÉPARTITION DE COMPÉTENCES NORMATIVES

LE BINÔME CENTRALISATION-DÉCENTRALISATION DE COMPÉTENCES

Rapport français, par Michel VERPEAUX 79

I. – UN POUVOIR NORMATIF D'APPLICATION DE LA LOI 81

A. – *L'absence de pouvoir normatif autonome* 81

B. – *L'existence d'un contrôle de légalité* 83

II. – LA TIMIDE PRISE EN COMPTE DES RÉALITÉS LOCALES 83

A. – *Des atténuations limitées à l'unité du droit* 84

Pages

B. – *La protection constitutionnelle du principe de libre administration* 85

Rapport brésilien, par Fernando Dias Menezes De Almeida 87

I. – Les mouvements de centralisation et de décentralisation dans l'histoire de l'État 87

II. – La décentralisation sectorielle 92

III. – La décentralisation territoriale. 93

IV. – L'organisation des compétences. 97

V. – L'autonomie des collectivités. 99

VI. – Le contrôle juridictionnel : contentieux administratif et contentieux constitutionnel 101

VII. – La représentation des collectivités sur le plan national : le Sénat 105

VIII. – Le principe d'égalité 107

Débats 108

Grille d'analyse 119

LA « SOUVERAINETÉ FISCALE » ET LE CONTRÔLE DE LA GUERRE FISCALE ENTRE PERSONNES PUBLIQUES SOUS-ÉTATIQUES ET ENTRE LES ÉTATS

Rapport français

La souveraineté fiscale et le contrôle de la compétition fiscale entre personnes publiques sous-étatiques et les États, par Emmanuel de Crouy-Chanel. 125

I. – La concurrence fiscale au sein de l'Union européenne 127

A. – *L'impuissance fiscale de l'Union européenne* 128

B. – *La concurrence fiscale entre les États membres* 132

II. – La concurrence fiscale entre collectivités locales. 134

A. – *Le problème de l'autonomie fiscale des collectivités locales*. . . 134

B. – *La concurrence entre collectivités territoriales* 137

Rapport brésilien

La Guerre Fiscale : entre autonomie et souveraineté, par Humberto Ávila 141

Pages

Introduction 141

I. – Les entités fédératives et leur autonomie 143

II. – Les États et leur souveraineté 146

Conclusion 147

Débats 148

Grille d'analyse 155

LA DIVERSITÉ DES SOURCES DU DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ

Rapport français, par Danièle Alexandre 159

Introduction : délimitation du sujet traité 159

I. – La diversité des sources : sources nationales, sources véritablement internationales et sources communautaires [en matière d'obligations contractuelles] 160

A. – *Les trois catégories de sources selon leur niveau d'élaboration* 160

B. – *Les rapports entre les diverses sources* 165

II. – La pluralité d'objectifs et de méthodes source éventuelle d'une diversité de résultats 167

A. – *Pluralité d'objectifs et de méthodes* 167

B. – *Diversité des résultats ?* 169

Rapport brésilien
Les sources du droit international privé brésilien, par Carmen Tiburcio 171

I. – Nationalité 173

II. – Condition juridique de l'étranger 175

III. – Conflit de lois 177

IV. – Conflit de juridictions 178

V. – La Jurisprudence comme source 180

VI. – Les sources des obligations 182

A. – *Les contrats* 182

B. – *Les actes illicites* 183

VII. – Conflit de sources 184

Pages

Droit international privé brésilien : réponses au questionnaire, par Carmen Tiburcio 186

Débats 207

Grille d'analyse 223

TROISIÈME SÉANCE
RÉFORME DE L'ÉTAT

LES NOUVEAUX MODES DE GESTION DE L'ACTION PUBLIQUE : LA RÉFORME DES ADMINISTRATIONS CENTRALES/SERVICE PUBLIC ET RÉGULATION/ LA CONTRACTUALISATION DE L'ACTION ADMINISTRATIVE

Rapport français, par Gérard Marcou 231

I. – La recherche de nouveaux modes d'organisation 232
A. – *La notion d'agence et la réforme administrative en France* ... 233
B. – *Les agences dans la logique de la LOLF* 236
C. – *La LOLF et la déconcentration* 238

II. – Nouvelles formes de l'action économique de la puissance publique : les autorités « indépendantes » 240
A. – *Service public et régulation* 241
B. – *Les autorités « indépendantes »* 243

III. – La contractualisation 245
A. – *Les contrats ayant le service public pour objet* 246
B. – *Le contrat comme mode d'exécution de la loi* 247
C. – *Le contrat comme technique de régulation* 247
D. – *Le contrat comme technique de coopération ou de coordination* 248
E. – *Les accords de performance* 248

Rapport brésilien, par Marçal Justen Filho 250

Introduction 250

I. – La conception traditionnelle de la « suprématie de l'intérêt public » 252
A. – *La suprématie de l'intérêt public vis-à-vis de l'intérêt privé* .. 252
B. – *La soumission du particulier aux intérêts « collectifs »* 252

PAGES

C. – *La vision napoléonienne de l'administration publique* 252
D. – *Les prérogatives exorbitantes des contrats administratifs* . . . 253

II. – LA CF/88 ET LA RÉFORME DU DROIT ADMINISTRATIF 253
A. – *Le lent dépassement d'une triste tradition* 253
B. – *L'étendue de la discipline constitutionnelle du droit administratif* 254
C. – *La consécration de la suprématie des droits fondamentaux* . . 254
D. – *La reconnaissance du droit à un procès équitable* 254
E. – *L'affirmation d'une orientation vers le développement* 255

III. – SERVICES PUBLICS ET ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES 255
A. – *La délimitation de la notion de service public* 256
B. – *L'identification du service public* 256
C. – *Les mutations du service public* 258

IV. – L'AFFIRMATION DES AGENCES DE RÉGULATION 259
A. – *La préexistence de modèles similaires* 260
B. – *Considérations Générales* 260
C. – *La controverse concernant la compétence normative des agences* 261
D. – *Les limites du modèle des agences au Brésil* 262
E. – *Les avantages de l'adoption des agences de régulation* 263
F. – *Les réactions au modèle des agences* 264

V. – LA DIMENSION CONTRACTUELLE 264
A. – *L'exigence générale de l'appel d'offres* 264
B. – *La compétence législative fédérale* 265
C. – *La catégorie du contrat administratif* 265
D. – *Les contrats de collaboration* 265
F. – *Les contrats de délégation* 267
G. – *Les contrats de droit privé de l'administration* 269
H. – *Les contrats d'association* 270
I. – *Contrats de consortium public* 271
J. – *Contrats de gestion* 271
L. – *Contrats fiscaux* 273

CONCLUSION 273

Débats 275

Grille d'analyse 281

Pages

LA LOGIQUE BUDGÉTAIRE DE RÉSULTATS ET L'EXÉCUTION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Rapport français, par Vincent Dussart 287

I. – Les outils de mise en œuvre de la performance dans la LOLF 289

A. – *Des documents budgétaires adaptés* 289

B. – *Le contrôle de la performance et l'exécution du budget* 290

II. – Les résultats sur l'exécution des politiques publiques 292

A. – *La Révision générale des politiques publiques et la démarche de performance* 292

B. – *Une nouvelle comptabilité au service de la performance* 295

III. – L'insuffisant contrôle de l'efficacité de la dépense publique 296

A. – *L'insuffisance actuelle des instruments d'évaluation de l'efficacité de la dépense* 297

B. – *Les missions d'évaluation et de contrôle (MEC) et le contrôle de la dépense publique* 298

Annexe : Lexique budgétaire 299

L'expérience française de mise en œuvre de la LOLF, par Pierre-Mathieu Duhamel 301

Rapport brésilien
Budget par résultats et exécution de politiques publiques, par Eugênio Lagemann 315

Introduction 315

I. – État de la question 317

II. – Le système budgétaire 321

III. – Pratique et analyse critique 329

Conclusion 336

Références bibliographiques 336

Débats 337

Grille d'analyse 342

PAGES

QUATRIÈME SÉANCE
DROITS FONDAMENTAUX

LE PRINCIPE D'ÉGALITÉ

Rapport français

Le principe d'égalité en droit public français, par Etienne PICARD 349

I. – AFFIRMATIONS ET DÉVELOPPEMENTS DU PRINCIPE D'ÉGALITÉ 363

A. – *Les modalités verbales ou grammaticales de l'affirmation du principe* 363

B. – *Les généralisations et diversifications du principe* 366

C. – *La démultiplication et le renforcement des dispositifs soutenant le principe* 377

II. – SENS ET PORTÉES DU PRINCIPE D'ÉGALITÉ 384

A. – *L'égalité-identité* 384

B. – *L'égalité – différenciation* 395

C. – *Egalité-discrimination* 406

Rapport brésilien

Le principe d'égalité en droit brésilien : Développement historique et concrétisation par le *Supremo Tribunal Federal*, par Roger RAUPP RIOS 419

INTRODUCTION 419

I. – APPROCHE HISTORIQUE DU PRINCIPE D'ÉGALITÉ EN DROIT BRÉSILIEN : ANTHROPOPHAGIE ET « JURIDIPHAGIE » 420

A. – *L'histoire et le caractère national : entre ambiguïtés et anthropophagie* 420

B. – *Les limites de l'égalité juridique et la « juridiphagie » dans le développement du principe d'égalité* 422

II. – LA CONCRÉTISATION DU PRINCIPE D'ÉGALITÉ PAR LE *SUPREMO TRIBUNAL FEDERAL* DANS L'ORDRE CONSTITUTIONNEL DE 1988 427

A. – *Le contenu juridique du principe d'égalité : ligne argumentative et développements* 427

B. – *La force normative de l'égalité : omission partielle inconstitutionnelle et efficacité horizontale* 441

CONCLUSION 451

BIBLIOGRAPHIE ET RÉFÉRENCES JURISPRUDENTIELLES 452

Pages

Débats 463

Grille d'analyse 471

LE RÔLE DE LA VICTIME
DANS LA PROCÉDURE PÉNALE

Rapport français (I), par Elisabeth Fortis 475

I. – Le rôle moteur de la victime partie civile 477
A. – *Cadre général* 477
B. – *Les droits de la partie civile* 479

II. – Rôle contesté de la victime 482
A. – *Les critiques* 482
B. – *Une redéfinition du rôle de la victime* 485

Rapport français (II), par Jean Pradel 489

I. – Rôle de la victime dans le déclenchement de la procédure 490
A. – *Exposé de la règle* 490
B. – *Valeur de la règle* 492

II. – de la victime dans le cours de la procédure 495
A. – *Rôle de la victime au cours de l'instruction préparatoire* 495
B. – *Rôle de la victime au cours du jugement* 497

Rapport brésilien
La victime dans la procédure pénale brésilienne, par Marcos César Alvarez 499

Introduction : L'émergence de la victime sur le scénario contemporain 499

I. – De la justice restitutive aux dangers du populisme pénal 502

II. – Le parcours de la victime dans la législation pénale et procédurale pénale brésilienne 506

Considérations finales 511

Bibliographie 512

Débats 515

Extrait de l'appel à projets du Programme « Pensando o Direito » 523

Pages

Grille d'analyse 525

CINQUIÈME SÉANCE

JUSTICE

LA FIABILITÉ DE LA JUSTICE

Rapport français, par Jean-Claude Magendie 531

I. – Le regard systémique 532

II. – Le regard sociétal 536

Rapport brésilien

Observations sur la fiabilité de la justice brésilienne, par Carlos Alberto Alvaro de Oliveira 539

Débats 546

Grille d'analyse 552

INTERPRÉTATION CONSTITUTIONNELLE ET DROIT COMPARÉ

Rapport français

Le problème des normes paratopiques, par Otto Pfersmann 557

I. – Lecture technique contre lecture mystique 558

II. – La distinction fondamentale du droit : expliquer et décider 560

III. – La grande transformation des systèmes juridiques contemporains 562

Rapport brésilien

Utilisation et abus de principes : de la doctrine à la pratique juridico-constitutionnelle brésilienne, par Marcelo Neves 566

I. – De la fascination doctrinale.... 566

II. – ...À la pratique juridico-constitutionnelle confuse 585

Bibliographie 602

Débats 612

Pages

Grylle d'analyse 617

LES OBJECTIFS POURSUIVIS
PAR LE LÉGISLATEUR DANS L'ADOPTION DE NORMES PÉNALES

Rapport français, par Pierrette Poncela 623

Introduction 623

I. – Quel cadre conceptuel pour l'étude des objectifs poursuivis par le législateur ? 625

II. – Les objectifs poursuivis dans la politique pénale législative actuelle 626

A. – *Les objectifs premiers ou fonctionnels* 626

B. – *Les objectifs « seconds » ou contingents* 627

Conclusion 629

Rapport brésilien, par Carolina Dzimidas Haber 630

Introduction 630

I. – Le rôle de neutralité politique de la dogmatique pénale 630

II. – dogme de la rationalité du législateur 632

III. – La rationalisation du procès législatif 634

IV. – Le processus législatif pénal 636

V. – La production législative en matière criminelle au Brésil 639

Conclusion 642

Bibliographie 643

Débats 645

Extrait de l'appel à projets du Programme « Pensando o Direito » 652

SIXIÈME SÉANCE

CONTRATS

LA FAUTE CONTRACTUELLE

Rapport français, par Claude Witz 659

Introduction 659

Pages

I. – La faute contractuelle, condition sine qua non de la responsabilité ? 660
A. – *En droit positif* 660
B. – *La faute contractuelle de* lege ferenda. 665
II. – La faute contractuelle et le régime de la responsabilité contractuelle. . . 668
A. – *Le comportement du débiteur* 668
B. – *Le comportement du créancier* 670

Rapport brésilien
La faute contractuelle, par Iacyr de Aguilar Vieira. 671

Introduction 671
I. – Caractérisation de la faute contractuelle en droit brésilien 677
A. – *Modalités d'inexécution du contrat* 678
B. – *Les effets de l'inexécution contractuelle* 686
II. – Caractérisation de la responsabilité contractuelle. 689
A. – *Fondements juridiques de la responsabilité contractuelle en droit brésilien* 689
B. – *Exclusion de la responsabilité contractuelle* 698
Conclusion 703

La faute contractuelle en droit brésilien : réponses au questionnaire, par Iacyr de Aguilar Vieira. 705

I. – Question préliminaire au rapporteur brésilien : Quelle est l'importance pour le juriste brésilien du débat sur le thème de la faute contractuelle si le législateur a, d'une certaine façon, solutionné cette controverse . . . 705
II. – Questions communes aux deux rapporteurs 706
A. – *Sur les fondements de la faute contractuelle* 706
B. – *Sur la réparation de la faute*. 719

Débats 724

Grille d'analyse 736

LA NATURE JURIDIQUE DE L'OBLIGATION DE VENTE D'ÉLECTRICITÉ

Rapport français, par Laurent Martinet. 741

Pages

I. – À titre préliminaire : les grands traits de la production d'électricité en France 742

II. – La fourniture d'électricité : libéralisée et encadrée à la fois 743

A. – *Les difficultés posées par la question de la nature juridique de l'obligation de fourniture d'énergie* 744

B. – *Les limites posées à la libéralisation de la vente d'énergie* . . . 748

Rapport brésilién, par Guilherme Pereira Baggio 754

I. – Brève introduction au secteur électrique brésilien 754

II. – La production d'énergie et l'Opérateur national du réseau (ONS) : un modèle de *dispatching* central 760

III. – La commercialisation d'énergie électrique au Brésil comme phénomène contractuel et comptable 764

IV. – La liquidation des différences dans les contrats d'achat vente d'énergie : le Marché à court terme 766

V. – La commercialisation entre le producteur indépendant d'énergie (PIE) et le concessionnaire de distributions parties relationnées : la protection régulatrice du client captif 770

VI. – La régulation sur le prix d'énergie établie dans le contrat d'achat vente entre le producteur indépendant (PIE) et le concessionnaire de distribution 772

VII. – La régulation relative au report du coût de l'énergie achetée, sur les clients captifs des distributeurs 772

Débats 775

Grille d'analyse 779

SEPTIÈME SÉANCE
CONCURRENCE
ACTION PUBLIQUE ET CONCURRENCE

Rapport français

Action publique et concurrence, par David Capitant 785

I. – La protection de la libre concurrence par l'administration 785

A. – *Les instances de régulation* 785

B. – *Les modalités de contrôle* 788

PAGES

II. – LE RESPECT DE LA LIBRE CONCURRENCE PAR L'ADMINISTRATION 789
A. – *Les activités économiques de l'administration* 789
B. – *La commande publique* 791
C. – *L'action régalienne de l'administration* 796

Rapport brésilien
Action publique et concurrence : les tensions du droit public brésilien, par Carlos Ari SUNDFELD 799

INTRODUCTION 799

I. – L'ADMINISTRATION ACQUÉREUR 801
A. – *Les entreprises publiques et la commande publique* 801
B. – *Le régime des appels publics d'offres et la guerre des prix* . . . 803
C. – *Les autorités de contrôle et le principe de la concurrence* . . . 807

II. – L'ADMINISTRATION POUVOIR CONCÉDANT 809
A. – *Les entreprises publiques et le marché des services publics* . . 810
B. – *La substitution difficile des délégations anciennes par des délégations nouvelles soumises à appel d'offres.* 811
C. – *Les politiques de libéralisation de l'accès au marché des services publics* 813

III. – ADMINITRATION RÉGULATEUR 815

CONCLUSION 818

Débats 820

Grille d'analyse 828

LE BUT DU DROIT DE LA CONCURRENCE

Ouverture, par Arthur BADIN 831

Rapport français
Le but du droit français de la concurrence, par Marie-Anne FRISON-ROCHE 833

PROLÉGOMÈNES 833

I. – DANS QUELLE MESURE L'OBJET DU DROIT DE LA CONCURRENCE EST-IL DÉJÀ DÉFINI DANS LA LÉGISLATION FRANÇAISE ? 840

Pages

II. – Dans quelle mesure l'autorité de concurrence voit ses marges de discrétion limités par d'autres droits ou d'autres organismes ? 844

III. Quelles sont les mesures prises pour éviter les problèmes lies à l'insécurité juridique ? 846

IV. – Quelles sont les origines de changements dans le droit français de la concurrence ? 847

V. – Quelle est la part de la politique industrielle dans le droit de la concurrence ? 847

VI. – La crise économique est-elle de nature à modifier le but de la concurrence ? 849

Rapport brésilien (I)
Pouvoir économique et défense de la concurrence : réflexions sur la réalité brésilienne,
par Vinícius Marques de Carvalho 850

I. – Contrôle du pouvoir économique et action de l'État 851

II. – Industrialisation et pouvoir économique. Le cas brésilien 857

III. – Défense de la concurrence et régulation 862

IV. – Concurrence et pouvoir compensateur – Nouvelle politique industrielle . . 866

V. – Réflexions conclusives – La défense de la concurrence en tant que fonction exécutive 868

Rapport brésilien (II), par Calixto Salomão Filho 871

Débats 878

Grille d'analyse 884

HUITIÈME SÉANCE

POUVOIR DANS LES SOCIÉTÉS COMMERCIALES INSOLVABILITÉ ET DROIT

L'EXERCICE DU DROIT DE VOTE DANS LES SOCIÉTÉS

Rapport français
L'exercice du droit de vote dans les sociétés par actions en droit français, par Michel Storck 889

PAGES

INTRODUCTION 889

I. – ACTIONNAIRES ACTIVISTES À COURT TERME : RISQUE DE PRÉDOMINANCE DES INTÉRÊTS INDIVIDUELS 891

A. – *Dirigeants* 891

B. – *Dissociation du droit de vote et de la propriété de l'action* . . . 895

II. – LE RENFORCEMENT DES DROITS DES ACTIONNAIRES À MOYEN ET À LONG TERME 899

A. – *Les actionnaires investisseurs* 899

B. – *Les salariés actionnaires* 903

CONCLUSION 906

Rapport brésilien, par José Gabriel ASSIS DE ALMEIDA 907

I. – L'EXERCICE DU DROIT DE VOTE : UN DROIT FONDAMENTAL DE L'ASSOCIÉ 908

II. – L'EXERCICE DU DROIT DE VOTE : UN INSTRUMENT POLITIQUE 912

Débats 915

Grille d'analyse 924

NOUVEAUX PARADIGMES ET MODERNISATION DU DROIT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

Ouverture 931

Rapport français, par Gérard JAZOTTES 933

INTRODUCTION : DU DROIT DE LA FAILLITE AU DROIT DE L'ENTREPRISE EN DIFFICULTÉ 933

I. – L'EXTENSION DU DOMAINE 936

A. – *Les débiteurs visés* 936

B. – *Les conséquences en matière de compétence* 938

II. – L'ANTICIPATION DES DIFFICULTÉS 939

A. – *La détection précoce des difficultés par l'exercice d'un droit d'alerte* 939

B. – *Les modes de traitement anticipé proposés au débiteur* 940

III. – LES INCITATIONS À L'ANTICIPATION DES DIFFICULTÉS 943

A. – *Le principe de l'administration de l'entreprise en sauvegarde par son dirigeant* 943

B. – *La protection du dirigeant garant* 944

C. – *Le domaine restreint des sanctions* 945

Pages

IV. – Le reforcement du rôle des créanciers 947
A. – *Les contrôleurs* 947
B. – *La participation à l'élaboration des plans au moyen des comités de créanciers* 948

Rapport brésilien, par Aloísio Pessoa 954

Débats 963

Extrait de l'appel à projets du Programme « Pensando o Direito » . 974

Grille d'analyse 976

SURENDETTEMENT ET DROIT DE LA CONSOMMATION

Rapport français

Le droit français du surendettement des particuliers, par Vincent Vigneau 98

Introduction : historique et justification de la législation sur le surendettement des particuliers 98

I. – Les conditions d'ouverture de la procédure de traitement du surendettement des particuliers 99
A. – *Conditions tenant à la personne du débiteur* 99
B. – *Conditions tenant au passif* 99
C. – *Les causes d'exclusion* 99

II. – Le déroulement de la procédure de traitement du surendettement des particuliers 99
A. – *À La phase préparatoire* 99
B. – *L'établissement d'un plan de désendettement* 100
C. – *Le rétablissement personnel* 100

Conclusion : la finalité du droit du surendettement 100

Rapport brésilien

L'expérience du Pouvoir Judiciaire dans le cadre du traitement des situations de surendettement, par Káren Rick Danilevicz Bertoncello 100

Introduction 100

I. – Procédure 100

Pages

II. – Étude de cas et expérience du traitement du consommateur surendetté . . . 1014
A. – *Le vécu des surendettés* . . . 1014
B. – *Les risques d'erreur : orientations, traitement, conseils et dangers* . . . 1033

Conclusion . . . 1035

Débats . . . 1036

Grille d'analyse . . . 1045

ANNEXES

Bibliographie francophone sur le droit brésilien et la comparaison juridique franco-brésilienne – revue et mise à jour,
par Thales Morais da Costa et Gustavo Vieira da Costa Cerqueira . . . 1051

Références générales . . . 1051
Comparaison et influence des systèmes juridiques français et brésilien . . . 1053
Droit constitutionnel et institutions politiques . . . 1054
Fédéralisme et décentralisation . . . 1056
Démocratie, violence et droits de l'homme . . . 1057
Discrimination et principe d'égalité . . . 1058
Justice constitutionnelle . . . 1059
Droit administratif . . . 1060
Réforme de l'État . . . 1061
Politiques publiques et droit de l'économie . . . 1061
Droit de l'environnement, urbanisme et droit agraire . . . 1062
Justice et droit du procès . . . 1064
Droit pénal et procédure pénale . . . 1065
Droit social et du travail . . . 1067
Droit fiscal . . . 1068
Droit de la santé . . . 1068
Droit civil (en général) . . . 1069
Droit de la famille et des personnes et droit des successions . . . 1070
Droit des biens et suretés . . . 1071
Droit de la propriété industrielle . . . 1072
Droit des contrats . . . 1073

PAGES

Droit de la responsabilité civile 1074
Droit de la consommation 1074
Droit commercial et économique et droit des nouvelles technologies 1075
Droit des sociétés 1077
Droit bancaire et financier 1078
Droit de l'arbitrage 1079
Droit international privé et des affaires internationales 1081
Droit international
(public, économique et des relations internationales) 1083
Enseignement juridique et rapports académiques franco-brésiliens 1085

Liste des intervenants 1087

Responsables scientifiques du Colloque 1088